

Action Carbone

RESTAURATION DE MANGROVES BÉNIN

1 - CONTEXTE

Dans la région du Lac Ahémé, au Sud-Ouest du Bénin, l'érosion est très prononcée dans la zone nord du lac et principalement au niveau des villages situés sur flancs de collines. L'érosion des sols des bassins versants et l'éboulement des berges, souvent très raides, y entraînent le comblement du lac Ahémé.

Cet état de chose a favorisé la perte de fertilité des sols et une diminution sans précédent de la production halieutique et la disparition de plusieurs espèces de poisson. La population riveraine essentiellement constituée de pêcheurs se trouve confrontée à des problèmes économiques.

Le long du chenal d'Aho et de lagune côtière d'Avlékété, entre les villes de Ouidah et de Cotonou, les activités humaines (utilisation des palétuviers, mise à nu des sols..) génèrent une forte pression sur la mangrove qui ne joue alors plus correctement son rôle de rempart contre la houle et les tempêtes.



AVLO - Plantation de palétuviers

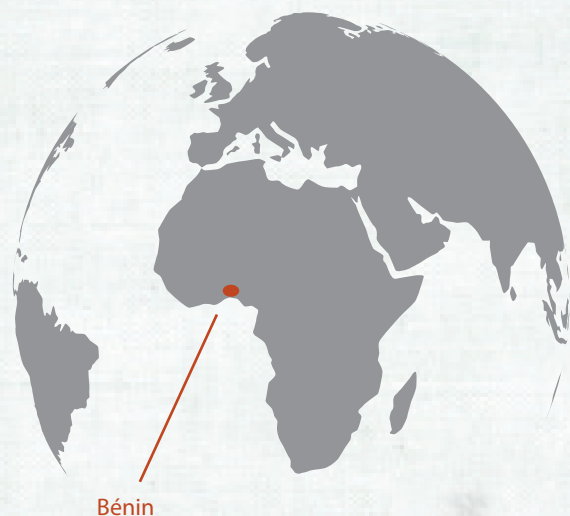
Trouver des alternatives aux pratiques traditionnelles de coupes sauvages et restaurer les ressources naturelles est une condition sine qua non d'amélioration pérenne des conditions de vie des populations.

2 - PROJET

Le projet prévoit la plantation de 224 000 palétuviers sur 60 hectares répartis sur les 3 zones de projet (lac Ahémé, chenal d'Aho, lagune côtière). Les bénéficiaires de ce projet (environ 4 000) sont composés des populations riveraines de ces zones soient les villages de Kpétou, d'Avloh et d'Adouanko. L'objectif des 60 ha a été modifié en raison de la plus forte densité de plantation évaluée suite à des plantations tests : ce seront finalement **44 hectares de mangroves qui seront restaurés**.

Il prévoit aussi la mise en place de mécanismes motivants permettant d'assurer la protection de la mangrove et d'améliorer les conditions de vie des populations. Il s'agit notamment de la mise en place d'activités génératrices de revenus et la plantation d'essences à croissance rapide pouvant à la fois satisfaire les besoins en bois de feu, évitant les coupes sauvages dans la mangrove, et protéger les zones en pente.

L'un des principes de réussite de cette activité de reforestation est de rendre les communautés locales actrices et porteuses du projet. Dans ce cadre, la sensibilisation des populations riveraines du lac aux enjeux de la protection des ressources naturelles : mangrove, couvert végétal et stocks de poissons apparaît primordiale. Ce volet s'inscrit dans le programme d'éducation à la conservation déjà en cours avec Eco-Benin au niveau de certaines localités. Par ailleurs, au moins 90 pêcheurs seront formés aux techniques d'entretien des plants.





Plantation pilote



Plantation



Séance de sensibilisation à l'importance de la mangrove

3 - PARTENAIRE



ECO-BENIN

Benin Ecotourism Concern (Eco-Benin) est une organisation non gouvernementale béninoise créée en 1999 dont la mission est de promouvoir le développement humain au niveau local et national à travers l'aménagement et la valorisation des ressources naturelles à des fins d'écotourisme et d'éco-développement.

Le projet est porté localement par l'ONG Eco-Bénin et mobilise les communes et services forestiers riverains.

4 - RÉALISATIONS

GoodPlanet assure la supervision et l'évaluation des bénéfices du projet en terme de réduction des gaz à effet de serre. L'évaluation se base sur les résultats d'une étude menée par Eco-Benin en 2011 sur l'évaluation de la quantité de CO₂ stockée par les palétuviers sur les 3 zones du projet. La collecte des données sera intensifiée dans le cadre du projet afin d'améliorer ou de confirmer ces résultats.

Au mois d'avril 2014 :

- 2640 personnes ont été sensibilisées à l'importance de la mangrove dans leur environnement
- 141 personnes ont participé à l'activité de plantations de mangroves (après avoir reçu une formation)
- 68 personnes dont 60 femmes ont bénéficié de micro-crédit pour développer des activités génératrices de revenus
- 40.5 hectares de mangroves ont été plantés



Mise en place d'une pépinière par Eco-Bénin

| Bénéfices environnementaux | Bénéfices économiques et sociaux |
|--|---|
| Accroissement du couvert boisé | Création d'emplois saisonniers pour les populations locales |
| Réduction de l'érosion des sols | Amélioration et pérennisation de l'accès aux ressources vivrières |
| Réduction du comblement du lac Ahémé | Amélioration et diversification des revenus des populations riveraines à moyen et long termes (notamment femmes) |
| Réduction de la pression des populations sur les ressources naturelles | Création de nouvelles activités économiques : initiatives de production de bois de feu |
| Reconstitution de l'habitat des populations halieutiques | Renforcement des capacités des populations riveraines en matière de préservation et reboisement des mangroves et terrain en pente |
| Lutte contre le changement climatique par le stockage de carbone dans la biomasse forestière | |